

Manière de voir 25

LE MONDE diplomatique

BOULEVERSEMENT DU MONDE

Ignacio Ramonet
Jacques Decornoy
Alain Gresh

Mariano Aguirre
Geoffrey Aronson
Karel Bartak
Florence Beauge
Maurice Bertrand
Colette Braeckman
Victoria Brittain
Monique Chemillier-Gendreau
Vicken Cheterian
Christophe Chiclet
Olivier Da Lage
Michel Galy
Lawrence Harris
Paul-Marie de La Gorce
Victorien Lavou
William M. Leogrande
Philippe Leymarie
Francis Pisani
Eric Rouleau
Catherine Samary
Nicolas Sarkis
Michel Verrier

Cartographie :

TRIMESTRIEL

M 2796 - 9502 H - 42,00 F.R.D.



Février 1995

Manière de voir 25

3

LE *BOULEVERSEMENT*
DU MONDE



CARAÏBES

Le poids de Washington

— Par WILLIAM M. LEOGRANDE *

Le débarquement de « marines » à Haïti aura confirmé, une fois de plus, le poids prépondérant de Washington dans les Caraïbes, une zone où s'accumulent les menaces, que ce soit en République dominicaine ou à Cuba. Mais, désormais, c'est la peur de voir arriver des foules d'immigrés qui est le fil conducteur de la stratégie américaine.

LA peur de l'immigration illégale explique, pour l'essentiel, la politique actuelle des États-Unis dans les Caraïbes. La guerre froide terminée, aucune menace pour la sécurité nationale n'alimente plus la diplomatie de Washington, un vide que la traditionnelle xénophobie américaine vient combler. De récentes vagues de réfugiés ont hissé Haïti et Cuba en tête des préoccupations de politique étrangère. Davantage intéressé par les problèmes intérieurs, le président William Clinton a, dans cette affaire, cédé aux groupes de pression les plus dynamiques. Les relations spéciales de Washington avec les Caraïbes remontent au tournant du siècle, quand les États-Unis émergent de la révolution industrielle comme la grande puissance régionale.

Alors que leur économie se développait, les hommes d'affaires américains cherchèrent de nouveaux marchés. Les investissements se concentrèrent naturellement dans les zones proches – Mexique, Amérique centrale, Caraïbes – donnant à Washington les moyens d'influencer la stabilité économique et politique de ses voisins.

Le canal de Panama, inauguré en 1914, devint immédiatement une artère économique et militaire vitale qu'il fallait protéger des puissances européennes potentiellement hostiles. Chaque fois que l'instabilité dans les Caraïbes aurait pu permettre aux Européens d'y conquérir des positions, Washington est intervenu. Cette stratégie préventive

fut baptisée « corollaire Roosevelt » de la doctrine Monroe.

Durant cette période de la canonniers et du dollar, les États-Unis (qui occupent Porto-Rico depuis 1898) envoyèrent leurs soldats de manière répétée dans la plupart des pays indépendants du bassin des Caraïbes, y compris au Mexique, à Cuba, en République dominicaine, à Haïti, au Nicaragua et au Panama, instaurant une tutelle coloniale *de facto* sur la région.

Renforcée par les peurs nées de la guerre froide, cette relation ne s'est estompée que progressivement et partiellement, comme le prouvent les interventions à la Grenade (1983), à Panama (1989) et aujourd'hui à Haïti.

Pendant sa campagne électorale, le candidat Clinton avait qualifié de « *consternante* » la décision de M. George Bush de contraindre au retour les réfugiés haïtiens. Mais une fois parvenu à la Maison Blanche, il suivit la même ligne pendant plus d'un an de peur de voir des dizaines de milliers de personnes fuir leur île. Contrairement à son prédécesseur, cependant, M. Clinton admit que la solution à long terme de la question des réfugiés passait par le retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide.

La nouvelle administration afficha un soutien sans ambiguïté au chef de l'État renversé par des putschistes, approuvant l'embargo sur le pétrole décidé par les Nations unies. Cette approche musclée se révéla payante : en juillet 1993, les militaires de Port-au-Prince, aux termes de l'accord de Governors-Island, acceptaient que la démocratie fût restaurée (1).

* Professeur de sciences politiques (School of Public Affairs, American University, Washington, DC), spécialiste de la politique des États-Unis en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Ils revinrent pourtant sur la parole donnée alors que se rapprochait la date prévue pour le retour du chef de l'Etat. Le 12 octobre 1993, le navire *USS Harlan-County* se dirigeait vers les côtes haïtiennes avec à son bord quelque deux cents soldats américains et canadiens chargés d'entraîner de nouvelles unités locales, mais des groupes d'émeutiers favorables à la junte attendaient sur le quai, ce qui amena le président Clinton à faire machine arrière. Deux semaines auparavant, dix-huit soldats américains avaient été tués en Somalie, et la Maison Blanche se vit contrainte de tenir compte d'une opinion publique de plus en plus critique à l'égard des opérations de maintien de la paix. Aux yeux de l'armée haïtienne, Washington manquait de détermination.

Au cours des six mois qui suivirent, M. Clinton relança la recherche d'une solution diplomatique en poussant M. Aristide à faire des concessions. Il résista aussi au projet d'imposer un embargo commercial total à Haïti : l'aggravation de la situation économique risquait d'amener une nouvelle vague de réfugiés.

Aux Etats-Unis, pourtant, se multiplièrent

les objections à l'encontre d'une politique de retour forcé, alors même que la junte militaire se faisait de plus en plus oppressive. Les démocrates libéraux du Congrès, avec à leur tête les élus noirs (le Black Caucus), proposèrent le vote d'une législation renforçant les sanctions économiques. En avril 1994, un éminent politologue noir, M. Randall Robinson, alla jusqu'à faire la grève de la faim pour dénoncer l'attitude de Washington.

Ces reproches portèrent et, en mai 1994, M. Clinton modifia sa position. Il accepta un durcissement des sanctions et remplaça son représentant spécial, M. Lawrence Pezulo, qui poussait M. Aristide au compromis, par M. William H. Gray III, ancien membre du Black Caucus. Fait plus significatif, il finit par mettre un terme au renvoi des réfugiés, qui furent autorisés à demander l'asile politique.

Le résultat de ce revirement fut catastrophique. Le nombre des Haïtiens fuyant leur pays augmenta de quelque 50 %, allant jusqu'à atteindre les trois mille par jour au début de juillet. Dans une tentative désespérée d'arrêter ce flot, M. Clinton opéra un

nouveau changement de cap, permettant l'arrivée de personnes craignant les persécutions mais interdisant l'accès du sol américain aux fuyards recueillis en mer. Petit à petit, le nombre de réfugiés se réduisit à quelques dizaines par semaine.

Ce problème réglé, Washington commença à rechercher des appuis internationaux pour une intervention visant à renverser le régime militaire. L'opinion publique était très réticente; le président Clinton refusa de chercher un accord préalable avec le Congrès de peur d'être désavoué. En permettant aux groupes organisés les plus actifs – le Black Caucus et les groupes favorables à la libéralisation de l'immigration – de lui dicter sa politique, M. Clinton s'enfermait dans un piège, où l'unique moyen de maintenir un minimum de crédibilité en politique étrangère était d'ordonner une invasion impopulaire. Finalement, il fut sauvé par les militaires haïtiens eux-mêmes qui, face à une invasion imminente, se plièrent à l'occupation américaine et promirent de quitter le pouvoir. Le 10 octobre, le général Raoul Cédras démissionne et s'exile au Panama trois jours plus tard.

Alors que se préparait l'invasion d'Haïti éclata la crise cubaine. Elle fut déclenchée à la mi-août par une soudaine augmentation du nombre des *balseiros*, ces réfugiés partant pour la Floride à bord de radeaux de fortune. Ce flux avait petit à petit crû depuis l'écroulement de l'Union soviétique en 1991 : privée de l'aide de Moscou, la production cubaine avait chuté de 50 %, brisant un niveau de vie qui avait été l'un des plus élevés de l'Amérique latine (2). En août 1994, la police cubaine tenta d'interdire l'émigration illégale, provoquant d'importantes émeutes dans la capitale. La Havane décida alors de ne plus s'opposer aux départs pour les Etats-Unis. Des milliers de Cubains commencèrent à fuir dans des embarcations pour gagner Miami.

Pour le gouverneur de Floride, M. Lawton Chiles (démocrate), il s'agissait d'une menace politique mortelle. Sa réélection en novembre s'annonçait délicate.

L'afflux de réfugiés de Cuba, d'Haïti et d'autres pays latino-américains et caraïbes pèse d'un poids très lourd sur les budgets sociaux de l'Etat et a suscité des réactions hostiles dans l'opinion. M. Chiles était hanté par l'hypothèse d'un « nouveau Mariel », la répétition de ce qui advint en 1980, quand cent vingt-cinq mille Cubains quittèrent en quelques semaines le port cubain de Mariel pour la Floride (il fut fina-

○○○

(1) Lire Jean-Pierre Alaux, « Le retour du président Aristide en Haïti », *Le Monde diplomatique*, octobre 1993.

Haïti en quête de démocratie

1804

1^{er} Janvier : Jean-Jacques Dessalines proclame l'indépendance de l'île.

1915

Les Etats-Unis, pour contrecarrer une influence européenne grandissante dans les Caraïbes, profitent d'une crise politique interne pour envahir l'île, où ils resteront jusqu'en 1934.

1957

Election de François Duvalier à la présidence.

1964

Duvalier devient « président à vie ».

1971

Mort de François Duvalier, qui est remplacé par son fils Jean-Claude.

1986

Chute de Jean-Claude Duvalier. Le général Henri Namphy prend le pouvoir sous prétexte de conduire à la démocratisation.

1987

Adoption massive d'une Constitution. Elections générales noyées dans le sang et annulées par le général Namphy.

1988

M. Leslie Manigat se prête à des élections truquées et est élu président en janvier. Le général Namphy le renverse en juin. En septembre, le général Prosper Avril s'empare du pouvoir.

1989

Une partie de l'armée se révolte contre le général Avril, sans réussir à le renverser.

1990

Janvier : Proclamation par le général Avril de l'état de siège (vite levé sous la pression internationale). En mars, le général démissionne sous la pression populaire.

16 décembre : Le Père Jean-Bertrand Aristide est élu président avec 66,7 % des suffrages.

1991

7 janvier : Roger Lafontant, ancien chef

30 septembre : Une rébellion militaire, menée par le général Raoul Cédras, conduit au renversement du président Aristide.

30 octobre : Washington décrète un embargo commercial contre Haïti.

1993

16 juin : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 841 imposant un embargo sur le pétrole et les armes à destination d'Haïti.

3 juillet : Le président Aristide signe le plan en dix points, baptisé « accord de l'île des Gouverneurs », prévoyant son retour au mois d'octobre.

13 octobre : Après le refus de la junte de laisser revenir Aristide, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 873 rétablissant les sanctions contre Haïti. Le 15, les Etats-Unis décrètent un blocus naval.

1994

6 mai : Par la résolution 917, l'ONU menace les putschistes d'un embargo total s'ils ne s'en vont pas avant le 21 mai. Le 22, l'embargo entre en vigueur.

31 juillet : Le Conseil de sécurité adopte la résolution 940 autorisant les Etats-Unis à « utiliser tous les moyens nécessaires », y compris la force, pour chasser les militaires.

18 septembre : Une mission « de la dernière chance » conduite par M. James Carter obtient le départ des militaires le 15 octobre.

19 septembre : Les soldats américains de l'opération « Soutenir la démocratie » débarquent à Port-au-Prince.

29 septembre : Le Conseil de sécurité adopte la résolution 944 qui prévoit la levée de l'embargo dès le retour du président Aristide.

7 octobre : Le Parlement approuve un projet de loi sur l'amnistie des putschistes.

10 octobre : Démission du général Cédras de ses fonctions et départ en exil au Panama.

15 octobre : Après trois ans d'exil, M. Jean-Bertrand Aristide revient à Port-au-